

CASE À CASE, VIVEZ LE PARCOURS D'UN AUTEUR !

BRAVO !
VOUS AVEZ GAGNÉ
8500 EUROS DANS
L'ANNÉE, VOUS POUVEZ
VOUS AFFILIER À L'AGESSA*
ET ÊTRE ENFIN RECONNU
AUTEUR PROFESSIONNEL
(AVANCEZ DE 6 CASES)
* LA SECU DES AUTEURS



01

02

03
VOUS AVEZ
DROIT À ZÉRO
CONGÉS PAYÉS !
(ALLEZ EN 16)

04

05

OUPS,
VOS ÉDITEURS RÉFUSENT
DE VOUS SIGNER UN NOUVEAU
CONTRAT. VOUS POINTEZ À
POLE EMPLOI ET TOUCHEZ
ZÉRO INDEMNITÉ CHÔMAGE.
VOUS PERDEZ VOTRE CHEMISE
ET VOUS INSCRIVEZ AU RSA.

(ALLEZ EN 9, OU OSEZ
ALLER EN 12)



06

10

09

MAUVAISES
VENTES
(ALLEZ EN 12)

08

07

11

ÀÏE !

L'AGESSA VOUS RÉCLAME
DÉSORMAIS 7% DE COTISATION
RETRAITE SUR LES 8500 EUROS
QUE VOUS AVEZ DÉPENSÉS L'ANNÉE
DERNIÈRE. VOUS RECEVEZ UNE
LETRE D'HUISSIER, EN ATTENDANT
DE TOUCHER LE RSA, VOUS
VENEZ VOS SLIPS DÉDICACÉES
SUR EBAY ...

(RECULEZ DE 9 CASES)

12



13

14

15

16

PATATRA !

UNE RÉFORME DE VOTRE
COMPLÉMENTAIRE RETRAITE
OBLIGATOIRE VOUS CONTRAINT
À DEVOIR PAYER L'ÉQUIVALENT
D'UN MOIS DE VOS REVENUS
(8%), ENVIRON 600 %
D'AUGMENTATION.
VOUS ÊTES DÉJÀ À POIL,
COMMENT ALLEZ-VOUS BIEN
POUVOIR RÉGLER CETTE
COTISATION ?
(ALLEZ AU DOS)



...LES AUTEURS, PLUS QU'À POIL !

Le marché du livre et de la bande dessinée est en récession, et les avances sur droits des auteurs (nos principaux revenus) baissent continuellement. Cependant nos charges, elles, augmentent sans cesse (formation professionnelle, TVA, retraite de base)... Et voilà qu'on nous annonce sans aucune concertation que nos revenus 2015 seront désormais soumis à une nouvelle contribution obligatoire de 8% au titre de la retraite complémentaire (RAAP) !!!

8%, cela représente un mois de revenus ; y renoncer est impossible pour beaucoup, puisque la moitié d'entre nous peine déjà à boucler ses fins de mois et ne gagne même pas l'équivalent du SMIC ! **La retraite de demain ne peut pas être financée par la précarisation d'aujourd'hui !**

Notre statut est particulier, et nous sommes prêts à l'assumer autant qu'à le défendre. Nous ne bénéficions pas de la couverture chômage, ni des congés payés, nous n'avons pas de couverture maladie professionnelle / accident du travail, et rares sont celles ou ceux qui demandent des arrêts maladies. Nous avons choisi ce métier en sachant qu'il ne serait pas facile, mais si cette réforme est appliquée en l'état, il devient impossible de l'exercer !

Réformer le RAAP, oui, si la mesure est acceptable et acceptée par tous !

Dans un contexte de crise économique, non seulement nous créons notre propre emploi mais nous sommes à l'origine de milliers d'autres, et le secteur culturel est considéré comme la quatrième industrie de France.

Lecteurs et festivaliers, la passion de la bande dessinée nous anime tous mais, si elle nourrit la création, elle ne permet pas de nourrir le créateur.

Sans moyens de créer, plus d'auteurs et sans auteur, plus de livre.

Stoppons cette extinction culturelle, mobilisons-nous !



<http://www.syndicatbd.org/>